
**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 22 JUN 2018**

Date de convocation :

Le 15 JUN 2018

NOMBRE :

- conseillers titulaires : 88
 - de présents : 51
 - de votants : 60

- conseillers suppléants : 17
 - de présents : 6
 - de votants : 0

N° d'inscription de l'acte soumis
à l'obligation de transmission
au Représentant de l'Etat :

CC32018545-1719

Secrétaire de Séance :

Renée STIVENART

Nos Réf : DAG/MC/CM

OBJET :

- Aménagement de l'espace
communautaire

- Urbanisme

- Débat sur l'opportunité
d'élaborer des plans de
secteur

Reçue en Sous-Préfecture
par voie dématérialisée le

29 JUN 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-deux juin, à onze heures, le Conseil communautaire s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de **Laurent DEGALLAIX**, Président, suite à la convocation qui lui a été faite six jours à l'avance

Etaient présent(e)s en qualité de conseillers titulaires (51) :

M. Pierre-Michel BERNARD (Anzin), Mme Elisabeth GONDY (Anzin), Mme Valérie TOMSON (Anzin), Mme Liliane ANDRE (Artres), Mme Renée STIEVENART (Aubry-du-Hainaut), M. Laurent DEPAGNE (Aulnoy Lez Valenciennes), Mme Anne GOZÉ (Aulnoy Lez Valenciennes), M. Ahmed RAHEM (Aulnoy Lez Valenciennes), M. Léon HOFFMANN (Beuvrages), Mme Christelle SABRIE (Beuvrages), Mme Emmanuelle GILSON (Bruay-sur-l'Escaut), M. Patrick DRUESNE (Bruay-sur-l'Escaut), M. Grégory LELONG (Conde-sur-l'Escaut), M. Alain DEE (Crespin), M. Maurice HENNEBERT (Estreux), Mme Véronique DUPIRE (Famars), M. Jean-Yves SYBILLE (Fresnes sur Escaut), M. Fabrice ZAREMBA (Fresnes sur Escaut), M. Mme Corinne COLLET DONNAINT (Maing), M. Charaf RIFAI (Marly), Mme Thérèse ZAOUI (Marly), M. Fabien THIEME (Marly), M. Eric HENNION (Monchaux sur Ecaillon), M. Eric STIEVENART (Onnaing), M. Xavier JOUANIN (Onnaing), M. Jean-Charles LAMBECQ (Onnaing), M. Marc BURY (Petite-Fôret), Mme Isabelle CHOAIN (Prouvy), M. Alain BOURGUIN (Quarouble), M. Didier JOVENIAUX (Quérénaing), M. Jean-Pierre DONNET (Quiévrechain), M. Joël GAILLET (Quiévrechain), M. Guy HUART (Rombies et Marchipont), M. Michel RAOU (Rouvignies), M. Henri PIETTE (St Aybert), M. Eric-Dominique DEBURGE (St Saulve), Mme Cécile GALLETZ (St Saulve), M. Jean Marie DUBOIS (St Saulve), M. Joël SOIGNEUX (Saultain), M. Gérard DELMOTTE (Sebourg), M. José DUBRULLE (Thivencelle), M. Laurent DEGALLAIX (Valenciennes), M. Jean-Marcel GRANDAME (Valenciennes), Mme Nadine LERAY (Valenciennes), M. Olivier MARLIERE (Valenciennes), M. Armand AUDEGOND (Valenciennes), Mme Monique HEGO (Valenciennes), M. Christian BISIAUX (Verchain-Maugré), Mme Arlette MARCANT (Vicq), M. Guy BUSTIN (Vieux-Condé), M. David BUSTIN (Vieux-Condé),

Conseillers titulaires ayant donné pouvoir à un conseiller titulaire (9) :

M. Bruno LEVANT (Anzin) donne pouvoir à Mme Valérie TOMSON (Anzin), Mme Valérie FORNIES (Fresnes sur Escaut) donne pouvoir à M. Jean-Yves SYBILLE (Fresnes sur Escaut), Mme Dominique JOSPIN (Quarouble) donne pouvoir à M. Joël GAILLET (Quiévrechain), M. Hervé BROUILLARD (St Saulve) donne pouvoir à M. Jean Marie DUBOIS (St Saulve), Mme Sophie MERIAUX (Valenciennes) donne pouvoir à M. Olivier MARLIERE (Valenciennes), M. Mattéo GUALANO (Valenciennes) donne pouvoir à M. Laurent DEGALLAIX (Valenciennes), Mme Geneviève MANNARINO (Valenciennes) donne pouvoir à M. Pierre-Michel BERNARD (Anzin), M. Guy MARCHANT (Valenciennes) donne pouvoir à M. Jean-Marcel GRANDAME (Valenciennes), M. Pascal VANHELDER (Valenciennes) donne pouvoir à M. Armand AUDEGOND (Valenciennes),

Conseillers titulaires excusés (4) :

Mme Marie Andrée CHOTEAU (Conde-sur-l'Escaut), Mme Gilda MASSART (Marly), Mme Ghislaine SALINGUE (Vieux-Condé), Mme Lysiane DEPARIS (Valenciennes)

Etaient présent(e)s en qualité de conseillers suppléants (6) :

M. Christian LERAT (Artres), M. Raymond ZINGRAFF (Aubry-du-Hainaut), M. Thierry GIADZ (Quérénaing), M. Jacky SMIGIELSKI (St Aybert), Mme Martine BASSEZ (Sebourg), M. Gérard RAVEZ (Vicq),

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Valenciennes Métropole prescrit par délibération au Conseil Communautaire du 15 octobre 2015, une première étape de travail sur le diagnostic du territoire a été élaborée. Celle-ci a permis de mettre en exergue la diversité des 35 communes de l'agglomération dans leurs formes et densités urbaines, leur environnement et leurs enjeux.

Pour prendre en compte au mieux cette diversité et les spécificités locales dans les pièces réglementaires du PLU intercommunal, l'opportunité d'élaborer des plans de secteur a été exposée aux communes lors des Groupes territoriaux PLUi organisés en début d'année 2018. Ces derniers se sont tenus dans le cadre de la deuxième étape

d'élaboration du PLUi portant sur son volet réglementaire.

Cette disposition décrite dans l'article L151-3 du code de l'urbanisme a pour avantages la prise en compte des identités locales au sein de l'ensemble intercommunal, l'allègement des procédures d'évolution du PLU intercommunal, une meilleure lisibilité du document pour les particuliers et les services instructeurs, ainsi qu'une meilleure sécurité juridique.

Lors des Groupes territoriaux, il a été proposé d'élaborer 5 plans de secteur regroupant des communes présentant des traits communs quant au degré de complexité réglementaire de leur urbanisme, en fonction des densités de logement projetées et des morphologies du tissu bâti.

Sur ces bases, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- De débattre de l'opportunité d'élaborer des plans de secteur dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme intercommunal
- De valider le principe d'élaboration de plans de secteur dans le PLU intercommunal de Valenciennes Métropole

Ainsi fait et délibéré en séance les
jours, mois et an susdits
Le Président,

Pour le Président,
La Vice-présidente déléguée
aux Ressources Humaines
et à l'Administration Générale

Renée STIÉVENART

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère
exécutoire de cet acte.

- informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois à compter

de sa date de réception en Sous-préfecture.



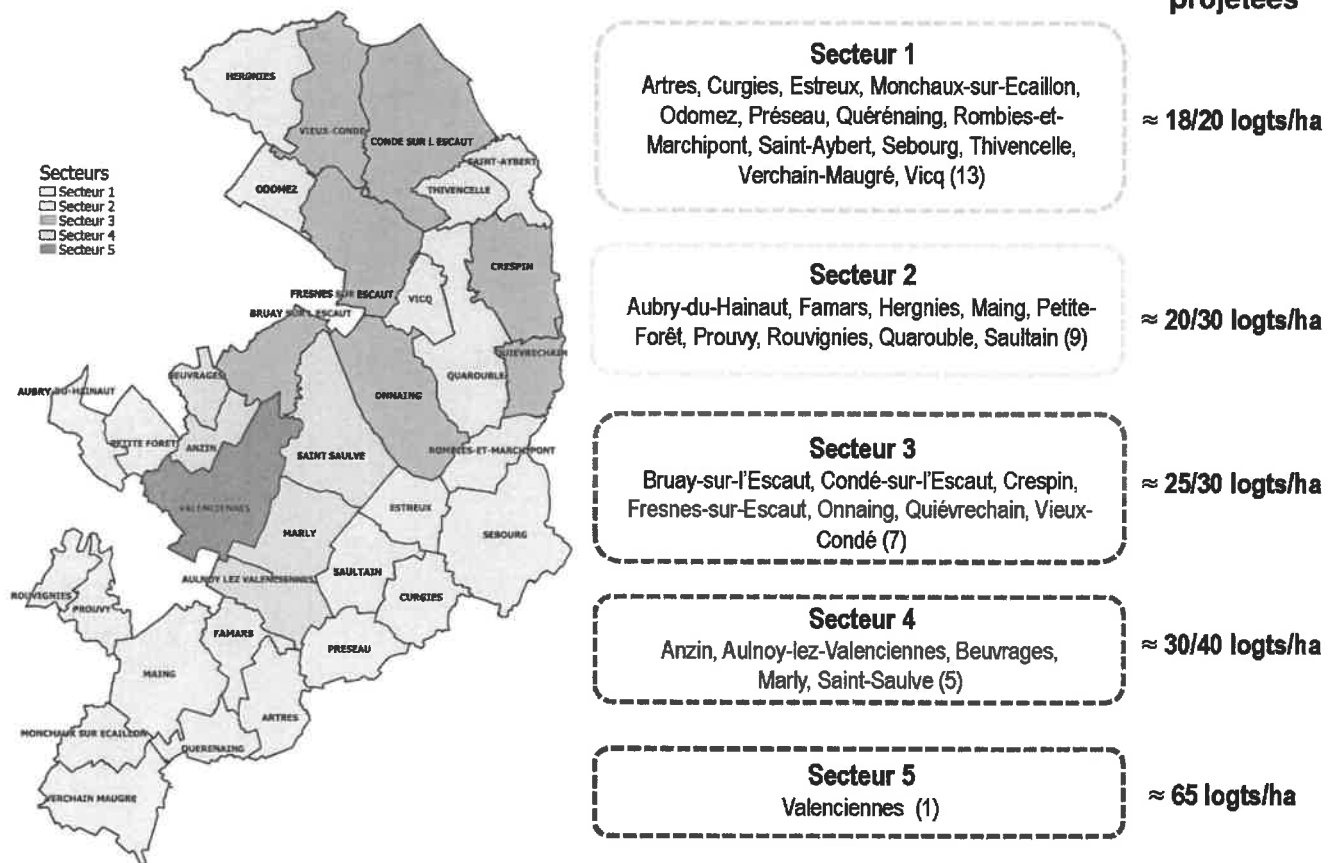
**Reçue en Sous-Préfecture
par voie dématérialisée le**

29 JUN 2018

Annexe à la délibération n°
Plans de secteurs proposés lors des 2^e Groupes territoriaux PLUI

► **Scénario 2** : Regroupements par densification projetée et morphologie

Densités projetées



Reçue en Sous-Préfecture
par voie dématérialisée le

29 JUIN 2018